

APPEL A CANDIDATURES « COMPLEMENTAIRE »
POSTE A PROFIL « HORS ECOLE INCLUSIVE »
VACANT AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2026

Transmettre sa candidature par courriel : pap-diper40@ac-bordeaux.fr
et à l'IEN de circonscription de son affectation actuelle

entre le lundi 09 mars 2026 et le mardi 10 mars 2026 (12h00), au plus tard

[Pour visualiser la fiche de poste : cliquer sur son numéro](#)

Poste	ETP	Etablissement	Commune	Circonscription	Fiche de poste
Conseiller pédagogique de circonscription et en charge du dossier « EPS »	1	Circonscription d'Hagetmau Chalosse	Mont-de-Marsan	Hagetmau Chalosse	<u>FP 01</u>

La commission de recrutement se déroulera à compter du lundi 16 mars 2026

CONSEILLER PEDAGOGIQUE GENERALISTE ET EN CHARGE DU DOSSIER EPS

Présentation du poste et implantation

Le conseiller pédagogique généraliste et en charge du dossier EPS est un professeur des écoles maître formateur qui exerce ses missions sous la responsabilité de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription dont il est le collaborateur direct. Il participe à la mise en œuvre de la politique éducative ministérielle, académique et départementale. Son action s'inscrit dans un travail d'équipe élargie concourant à l'amélioration des apprentissages des élèves. Dans le cadre de la polyvalence des professeurs des écoles, il est chargé du dossier EPS.

Missions principales

Ses missions de conseiller pédagogique comprennent :

- Un travail d'animation pédagogique.
- Le conseil aux équipes dans la mise en place de nouveaux dispositifs, de projets et de partenariats.
- L'accompagnement à la prise de fonction des néo-titulaires et des enseignants ayant des besoins particuliers.
- La participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de formation continue au niveau de la circonscription et du département.
- L'engagement dans des groupes de travail départementaux.
- La participation à la formation initiale des professeurs des écoles.

Chargé du dossier EPS, il s'assure de la mise en œuvre au niveau de la circonscription de la politique départementale pour l'EPS, arrêtée par le directeur académique, en accompagnant les équipes enseignantes. Il instruit, dans ses aspects pédagogiques et réglementaires, les projets à dominante physique et sportive en vue de les soumettre aux instances de validation et en assure le suivi et l'évaluation. Il fait partie de l'équipe de circonscription animée par l'inspecteur de l'éducation nationale, ce qui nécessite non seulement une bonne connaissance réciproque des tâches de chacun mais aussi un engagement responsable dans des actions ou dossiers dont il est amené à rendre compte.

Activités associées

Assistant de prévention de la circonscription, il sera formé à la réglementation en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail. En appui des directeurs d'école, il contribue avec le conseiller de prévention départemental à l'accompagnement des politiques publiques en la matière.

Connaissances et compétences attendues

Outre des connaissances pédagogiques, didactiques et réglementaires, sont attendues :

- Des capacités relationnelles, d'écoute, d'analyse, d'initiative.
- Des qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté.
- Une aptitude à travailler en équipe permettant la mise en œuvre d'actions conjointes.
- Des compétences affirmées dans le domaine informatique et numérique.

Qualifications requises

Peuvent faire acte de candidature les enseignants titulaires (ou en cours d'obtention) du CAFIPEMF et plus généralement tout enseignant disposant de compétences pédagogiques solides avec l'intention de s'inscrire au CAFIPEMF. Une expérience d'enseignement dans les trois cycles serait appréciée.

Conditions particulières d'exercice

Ce poste nécessite une grande disponibilité et demande une réelle souplesse dans l'organisation et l'aménagement des horaires de travail.

Modalités de candidature

Le poste de conseiller pédagogique en charge du dossier EPS fait l'objet d'un recrutement sur profil. Les candidats seront entendus par une commission qui aura pris connaissance des éléments de carrière et d'une lettre de motivation. Les candidats sont invités à prendre contact au préalable avec l'IEN de la circonscription.